REJOINS-NOUS !

Solidarité

Découverte

Rencontres

Prévention

Loisirs

Devoir de mémoire

Échange

CONTACTE-NOUS !

Mairie de Châteaubriant
Conseil Municipal des Jeunes
BP 189
44146 Châteaubriant Cedex

02 40 81 02 32

cmj@ville-chateaubriant.fr

Cmj Chateaubriant

Réalisation : Service communication - Ville de Châteaubriant - Octobre 2021 © Freepik - Canva

VIS TA VILLE !

Conseil Municipal des Jeunes

CHÂTEAUBRIANT

Le CMJ, c'est quoi...

Créé en 2001, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Châteaubriant permet aux jeunes castelbriantais de participer activement à la vie de leur ville.
Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et ainsi d'être le relais auprès de l'équipe municipale.

Comme ça fonctionne ?

Lieu de propositions et de réflexion, le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 32 jeunes, élus pour 2 ans de mandat renouvelable.
La parité garçons-filles est respectée.

Qui peut être candidat et qui peut voter ?

- Avoir entre 9 et 14 ans.
- Être domicilié à Châteaubriant.
- Être scolarisé à Châteaubriant.

Pourquoi t'inscrire au CMJ ?

- Pour rencontrer d'autres jeunes, échanger et partager des idées.
- Pour construire des projets et les voir se réaliser.
- Pour s'impliquer dans la vie locale.

Que fait-on au CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes se retrouve le mercredi après-midi dans son local situé rue de Couéré pour organiser des projets d'animations autour de thèmes comme par exemple :

- sport et loisirs
- solidarité et environnement
- prévention et sécurité

Des temps de rencontre, d'échange et des moments partagés rythment le mandat !

Où se retrouve t-on ?

Local du CMJ
Rue de Couéré
44110 Châteaubriant

Qui rencontrer pour en savoir plus ?

- L'élue en charge du CMJ.
- L'animatrice du CMJ.
- Les jeunes conseillers du mandat en cours.